



Hôtel de Ville  
Service instructeur : Ressources Humaines  
Place Barette – BP 903 – 27207 Vernon CEDEX  
Tél : 0800027200 - Fax : 02.32.53.30.45

**ARRETE RH/N° 21-765**  
**portant tableau définitif d'avancement de grade**  
**Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Le Maire de la Ville de Vernon,  
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,  
Vu l'arrêté n° 063/2021 du 02 février 2021 portant délégation de fonctions à M. Jérôme GRENIER, adjoint en charge des Ressources Humaines et des Finances, rendu exécutoire le 26 février 2021,  
Vu les lignes directrices de gestion arrêtées par la collectivité après avis du comité technique en date du 2 décembre 2020,

ARRETE

**ARTICLE 1:** Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, au titre de l'année 2022 est établi comme suit :

PRENOM et NOM	GRADE ACTUEL	PROMOUVABLE à compter du
BLEUBAR Stéphane	Adjoint administratif	01/01/2022
MATHEY Laurence	Adjoint administratif	01/01/2022
MADURO Pascale	Adjoint administratif	21/07/2022

**ARTICLE 2 :** Le présent tableau sera transmis au Centre de Gestion qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53.

**ARTICLE 3 :** M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

**ARTICLE 4 :** Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur.

Fait à Vernon le 27 JAN. 2022

**Jérôme GRENIER**  
*Maire adjoint à la Mairie de Vernon*  
*en charge des ressources humaines et des finances*  
*Vice-Président à Seine Normandie Agglomération*

	Agent.es promouvables	Agent.es inscrit.es sur le tableau
Nombre de femmes	4	2
Nombre d'hommes	1	1
TOTAL	5	3